

Arrêté du 20 avril 2010 portant nomination à une commission régionale d'inscription et à une chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes

NOR : JUSC1010437A

La ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés,

Vu les articles L. 822-2 et L. 822-6 du code de commerce ;

Vu l'article R. 822-8 du code de commerce ;

Vu les propositions du président de la compagnie régionale des commissaires aux comptes de Colmar, en date du 22 février 2010 ;

Vu les propositions du président de la chambre régionale des comptes d'Alsace, en date du 3 mars 2010 ;

Vu les propositions et avis du premier président de la cour d'appel de Colmar et du procureur général près ladite cour, en date du 17 mars 2010 ;

Vu les propositions du ministre du budget, des comptes publics et de la réforme de l'Etat, en date du 7 avril 2010 ;

ARRÊTE

Article 1

Sont nommés membres de la commission régionale d'inscription et de la chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel de Colmar :

En qualité de président

M. Michel WERL, président de chambre à ladite cour, titulaire.

M. Adrien LEIBER, président de chambre à ladite cour, suppléant.

En qualité de magistrat de la chambre régionale des comptes

M. Jean-Pierre WACKER, premier conseiller à la chambre régionale des comptes d'Alsace, titulaire.

M. Philippe BUZZI, premier conseiller à la chambre régionale des comptes d'Alsace, suppléant.

En qualité de professeur des universités spécialisé en matière juridique, économique ou financière

M. Charles GOYET, professeur de droit privé à l'université Robert Schuman à Strasbourg, titulaire.

M. Michel STORCK, professeur de droit privé à l'université Robert Schuman à Strasbourg, suppléant.

En qualité de personne qualifiée en matière juridique, économique ou financière

Mme Françoise HAEGEL, première vice-présidente au tribunal de grande instance de Colmar, titulaire.

M. Guy JACOB, juge consulaire au tribunal de grande instance de Mulhouse, titulaire.

Mme Chantal PALPACUER, vice-présidente au tribunal de grande instance de Colmar, suppléante.

M. Pierre WAGNER, vice-président au tribunal de grande instance de Strasbourg, suppléant.

En qualité de représentant du ministre chargé de l'économie

M. Hervé GROSSKOPF, trésorier-payeur général du Haut-Rhin, titulaire.

M. Jean-Yves MAY, fondé de pouvoir à la trésorerie générale du Haut-Rhin, suppléant.

En qualité de membre de la compagnie régionale des commissaires aux comptes

M. Thierry LIESENFELD, commissaire aux comptes à Mulhouse, membre du conseil régional, titulaire.

M. Jean-Marc HEITZLER, commissaire aux comptes à Mulhouse, membre du conseil régional, suppléant.

Article 2

La directrice des affaires civiles et du sceau est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et des libertés.

Fait à Paris, le 20 avril 2010

La ministre d'Etat, garde des sceaux,
ministre de la justice et des libertés
et par délégation,
La sous-directrice du droit économique

Christine GUEGUEN